

## Commune de GOMONT

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2011/196

du 11/04/11

mis à jour le

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

PPRI approuvé	date	aléa	
	19/02/18		Inondation

Les documents de référence sont :

Arrêté d'approbation du PPRI de la vallée de l'Aisne, de Brienne-sur-Aisne à Mouron

Consultable sur Internet

Arrêté de prescription du 8 décembre 2003

Consultable sur Internet

Cartographie du zonage réglementaire

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date	effet	
	date	effet	
	date	effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie du zonage réglementaire

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr>, ainsi que sur le site de la préfecture des Ardennes : [www.ardennes.gouv.fr](http://www.ardennes.gouv.fr)